

10 RECOMMANDATIONS A L'ATTENTION DE L'UNION EUROPEENNE

Abeona

AN EFFECTIVE RESPONSE
TO CARE LEAVERS' PROFESSIONAL INTEGRATION



Erasmus+



La Plateforme Insertion



Federación de Entidades con Proyectos y Pisos Asistidos



10 RECOMMANDATIONS A L'ATTENTION DE L'UNION EUROPEENNE:

Après un programme de deux ans, les 10 partenaires des six pays ont décidé de soumettre 10 recommandations concernant l'insertion professionnelle des jeunes. Les membres de l'équipe Abeona souhaitent que les jeunes travailleurs des pays européens et également de l'étranger connaissent le projet afin qu'ils puissent utiliser les outils créés (promus) et adaptés à différents profils de jeunes pris en charge par la Protection de l'Enfance pendant le projet. Afin d'améliorer la manière dont ils abordent l'insertion professionnelle avec les jeunes. Chaque partenaire souhaiterait faire part de ses recommandations aux organes européens pour que les politiques publiques prennent mieux en compte la question de l'insertion professionnelle des jeunes fragiles.

Chaque pays a élaboré des recommandations d'après son propre contexte et sa propre application des outils à partir du retour d'expérience des travailleurs sociaux. Des directeurs, des chefs de service et des éducateurs ont été interrogés dans le cadre des rapports nationaux. Pour conclure le projet, les 10 partenaires se sont réunis une dernière fois afin de travailler ensemble sur ce qu'ils souhaitaient recommander à partir des résultats du rapport européen. Celui est composé d'une section quantitative rédigée d'après des questionnaires et d'une section qualitative sur la base d'une comparaison de l'utilisation faite des outils dans chaque pays. Les partenaires ont travaillé en collaboration pour soumettre 10 recommandations qu'ils ont présentées lors de l'événement de clôture qui a réuni plus de 70 personnes intéressées par le sujet à Paris en septembre 2017.

Les recommandations ci-dessous seront présentées lors de plusieurs ateliers, en particulier lors de groupes de travail à la Commission européenne et lors de journées officielles telles que la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Bien entendu, ces recommandations peuvent être améliorées en fonction des expériences locales et elles peuvent évoluer au fil du temps. Elles constituent néanmoins le fruit d'un travail collaboratif qui a mobilisé les compétences des différents partenaires via un programme innovant.

Recommandations sur les Ressources & les Compétences

1

Les travailleurs sociaux devraient recevoir une formation sur l'insertion professionnelle, durant leur formation initiale et au cours de leur parcours professionnel.

Le premier rapport européen a démontré que les travailleurs sociaux auprès des jeunes ne sont pas (assez) formés sur le sujet pendant leur formation. Au contraire, ils se concentrent sur les problématiques sociales au sens strict. Mais même si l'insertion professionnelle fait partie de l'inclusion sociale, ils doivent se pencher sur cette question. En particulier sur le cas des jeunes pris en charge par la Protection de l'Enfance pour qui trouver un travail est un défi plus important eu égard aux autres difficultés auxquelles ils sont confrontés. De plus, l'insertion professionnelle est en constante évolution, c'est la raison pour laquelle ils doivent être formés tout au long de leur carrière.

2

Créer une plateforme (ouverte au public) avec tous les outils disponibles qui impliquerait les jeunes pris en charge par la Protection de l'Enfance eux-mêmes et qui intégrerait les pratiques les plus récentes.

Les partenaires ont tous souligné le manque de moyens pour aborder l'insertion professionnelle avec les jeunes et pour que la plateforme collaborative soit bien reçue comme un moyen d'apprendre de nouveaux outils. La plateforme serait en ligne et tous les acteurs pourraient contribuer et alimenter la boîte à outils. La plateforme comporterait une messagerie instantanée afin que les utilisateurs puissent partager directement les avantages et les inconvénients des outils et présenter leur propre adaptation. De plus, cela pourrait être une manière de perpétuer le projet et de l'étendre à d'autres pays.

3

Les entreprises doivent être impliquées en tant que partenaires dans le cadre du programme d'insertion professionnelle.

Les entreprises peuvent être sollicitées par des travailleurs sociaux afin de créer un lien entre les jeunes et le monde de l'entreprise et même offrir des stages aux jeunes pris en charge par la Protection de l'Enfance par exemple. De manière générale, les entreprises sont trop éloignées des politiques publiques sur l'insertion professionnelle donc elles ne sont pas en lien avec les structures sociales qui en ont potentiellement besoin. De plus, si elles sont intégrées dans le processus, elles définiront leurs besoins afin que ce soit une coopération réciproque.

4

Créer des opportunités permettant aux travailleurs sociaux d'échanger leurs pratiques personnalisées.

Les travailleurs sociaux n'ont pas beaucoup de temps accordé à l'insertion professionnelle dans leur emploi du temps : étant donné que leur travail quotidien est particulièrement difficile, ils ont besoin d'extérioriser et de débriefer sur ce qu'ils ressentent ; en particulier quand il s'agit d'un sujet pour lequel ils n'ont été formés. Le but de cette recommandation est de promouvoir l'utilisation de la plateforme, de développer de nouveaux contenus et de permettre aux travailleurs sociaux d'échanger de manière empirique sur leur utilisation des outils et de faire part des avantages et inconvénients de leurs propres adaptations. Organiser des échanges entre travailleurs sociaux dans différents pays élargira leur pratique : tous les acteurs d'Abeona ont aimé découvrir de nouvelles méthodes de travail et ils ont appris beaucoup en observant leurs pairs à l'étranger.

5

Notre boîte à outils d'insertion professionnelle doit être partagée avec toutes les structures avec le soutien des dirigeants de services sociaux et d'institutions.

Le rapport d'évaluation a souligné le succès de la mise en œuvre des outils et de manière plus générale, l'importance de la question de l'insertion professionnelle au sein d'une institution qui dépend en grande partie de l'implication des dirigeants.

Partager la boîte à outils offrirait une chance d'aborder la question dans le domaine du service social et les travailleurs sociaux auprès des jeunes auraient l'opportunité d'identifier et d'exprimer leurs besoins à leurs dirigeants et de discuter ensemble des difficultés auxquelles ils sont confrontés concernant l'insertion professionnelle des jeunes pour réfléchir à des solutions de manière collective.

6

Les services sociaux doivent être encouragés et faire l'objet d'évaluations par les autorités sur la manière dont ils préparent les jeunes à l'insertion professionnelle.

Dans le but d'encourager les directeurs de services sociaux à mettre en œuvre des outils d'insertion professionnelle dans les pratiques quotidiennes des travailleurs sociaux, les autorités devraient souligner l'importance du sujet de manière officielle.

Si les autorités priorisaient l'insertion professionnelle en entérinant des règles dans la législation sur l'obligation de consacrer du temps à la question de l'insertion professionnelle avec les jeunes pris en charge par la Protection de l'Enfance (en utilisant des outils innovants) cela encouragerait les services sociaux à consacrer du temps au sujet. Évaluer ces actions maximiserait l'efficacité de ces mesures. Pour encourager ce type de pratiques, les autorités pourraient attribuer plus de subventions aux structures qui ont les meilleures pratiques, les mettre en avant et les présenter comme modèles.

7

Évaluer clairement l'impact des pratiques favorisant l'insertion professionnelle sur les jeunes pris en charge par la Protection de l'Enfance.

Cette recommandation est mise en avant dans la tendance générale de l'Union Européenne qui tend à évaluer de plus en plus les programmes de politique publique car cela crée des opportunités pour répondre aux besoins spécifiques des utilisateurs. Il est crucial d'évaluer le manque croissant de ressources afin que l'utilisation de ces ressources soit optimale.

Pour évaluer l'impact d'un tel programme, il serait intéressant d'organiser tous les deux ans (pour laisser aux acteurs le temps de s'approprier les outils et les méthodes) une évaluation qui impliquerait plusieurs acteurs du secteur ainsi que des jeunes pris en charge par la Protection de l'Enfance avec une méthode claire et définie inspirée des questionnaires Abeona.

8

Un label qualité devrait être promu au niveau européen pour certifier le travail des organisations dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Le label susciterait un intérêt de la part des structures qui travaillent dans le domaine car ce serait un moyen d'améliorer la visibilité et la légitimité vis à vis d'autres acteurs. Le label pourrait avoir comme corolaire d'obtenir des avantages, notamment des fonds supplémentaires.

De plus, les professionnels chargés d'octroyer le label constitueraient des ressources pour fournir les meilleures méthodes afin d'aborder l'insertion professionnelle et cela créerait une communauté d'experts toujours en contact avec le contexte des organisations européennes dans ce domaine.

9

Un réseau européen devrait être établi afin de recueillir les bonnes pratiques et développer des solutions telles que de nouveaux outils.

Afin d'être efficaces, les politiques européennes doivent être aussi proches que possibles des besoins des professionnels sur le terrain. Ainsi, le réseau européen aurait un rôle à jouer. Si les politiques sont co-élaborées par les travailleurs qui sont tous les jours en contact avec les jeunes en proie aux difficultés liées à l'insertion professionnelle, elles seront clairement plus efficaces. Les premiers rapports démontrent que les politiques européennes sont déconnectées de la réalité empirique : établir un réseau européen impliquant différents acteurs, même des jeunes serait pertinent pour répondre de manière plus efficace à leurs besoins.

Le Réseau Européen stimulerait des structures appartenant au domaine de l'insertion sociale grâce à une promotion des nouveaux outils, à la diffusion de newsletters. Ce qui permettrait un suivi des difficultés auxquelles sont confrontés les structures sociales et les travailleurs sociaux auprès des jeunes. En ce sens, le secteur social resterait en mouvement et s'adapterait constamment aux moyens d'aborder l'insertion professionnelle en fonction des nouvelles données du marché du travail.

10

Organiser une Journée internationale afin de reconnaître la valeur des travailleurs sociaux qui promeuvent de nouvelles méthodes pour aborder la question de l'insertion professionnelle

Organiser des conférences et évènements auxquels les travailleurs sociaux auprès des jeunes pourraient s'impliquer pour partager leurs pratiques innovantes avec d'autres travailleurs sociaux qui travaillent dans le même domaine. Etant donné que leur travail quotidien est particulièrement difficile, il est important de souligner leur rôle décisif dans l'avenir des jeunes pris en charge par la Protection de l'Enfance. Mettre en avant ceux qui réinventent constamment leurs pratiques et qui sont attentifs aux évolutions du contexte économique paraît absolument crucial pour initier un élan d'évolution dans le domaine du social.

Abeona

AN EFFECTIVE RESPONSE
TO CARE LEAVERS' PROFESSIONAL INTEGRATION



Erasmus+